



[Nom du Fonds/Programme Conjoint]

**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR  
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME<sup>1</sup>  
'SOUTIEN A LA SELECTION, A LA FORMATION ET AU DEPLOIEMENT DE LA  
POLICE NATIONALE CONGOLAISE A L'EST DE LA RDC'**

**1<sup>er</sup> JANVIER – 31 DECEMBRE 2011**

<p><b>Intitulé du Programme &amp; référence</b></p> <p><b>Intitulé du Programme:</b> Soutien à la sélection, à la formation et au déploiement de la Police Nationale Congolaise (PNC), Phase 2a <b>Réf. du Programme:</b> 73058 <b>Réf. Atlas/MPTF:</b></p>	<p><b>Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme<sup>2</sup></b></p> <p>Renforcement de l'Autorité de l'Etat à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) (Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri)</p>
<p><b>Organisations participantes</b></p> <p>UNOPS, UNPOL, PNC</p>	<p><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <p>UNPOL, Police Nationale Congolaise</p>
<p><b>Budget du Programme (US\$)</b></p> <p><b>Contribution du Fonds:</b> 2, 190,000 USD : Fonds de Consolidation de la Paix</p> <p><b>Autres contribution :</b> 881,843 USD : Gouvernement du Canada (MAECI), TOTAL: 3, 071, 843 USD</p>	<p><b>Durée du Programme (mois)</b></p> <p><b>Durée totale:</b> 24 mois au total</p> <p><b>Date de démarrage<sup>3</sup>:</b> Juillet 2010</p> <p><b>Date de clôture:</b> juin 2012 <b>Date de clôture opérationnelle<sup>4</sup>:</b> octobre 2012</p> <p><b>Date prévisionnelle de clôture financière:</b> novembre 2012</p>

<sup>1</sup> Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

<sup>2</sup> Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; le Secteur pour le Fonds fiduciaire pour l'Iraq du GNUM.

<sup>3</sup> La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MDTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MDTF Office ([MDTF Office GATEWAY](#)).

<sup>4</sup> Concerne les activités du programme complétées par l'organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MDTF Office.

### Evaluation du Programme

Evaluation complétée – (*à joindre le cas échéant*)

Oui  Non Date: \_\_\_\_\_

Evaluation à mi-parcours – (*à joindre le cas échéant*)

Oui  Non Date: \_\_\_\_\_

### Soumis par:

- Nom: Pierre Jullien
- Titre: Chef CDOC
- Organisation participante (“Lead Agency”): UNOPS
- Adresse e-mail: [pierrej@unops.org](mailto:pierrej@unops.org)

### Introduction :

1. Les Provinces de l’Est de la République Démocratique du Congo (RDC) ont été le théâtre de conflits armés intermittents au cours des quinze dernières années. Des groupes armés étrangers y sont malheureusement toujours actifs malgré les efforts de stabilisation. Les violences contre les populations civiles y sont toujours fréquentes et les humanitaires dénombrent environ deux millions de personnes déplacées.
  2. En 2009, des avancées politiques considérables ont été faites et l’un des principaux groupes armés, le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP), ainsi que certaines milices ont décidé de démobiliser leurs éléments en vue de leur intégration dans les forces de sécurité nationale. Dans ce contexte, le Gouvernement a finalisé en Juin 2009 le Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des Conflits armés (STAREC). En appui à ce programme, le système des Nations Unies et d’autres partenaires internationaux ont révisé la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation de l’Est de la RDC (ISSSS) développée en 2008, pour un meilleur alignement avec les priorités du Gouvernement.
  3. Le STAREC et l’ISSSS, visent 5 objectifs parmi lesquels, l’extension et le renforcement de l’Autorité de l’Etat dans les zones antérieurement contrôlées par des groupes armés, le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces de police civile, et la reconstruction de l’Etat de droit.
  4. A la suite des accords du 23 Mars 2009, le Gouvernement de la RDC a accepté d’intégrer au sein de la Police Nationale Congolaise (PNC) des éléments issus des groupes armés. Pour ce
-

faire, la sélection et la formation de ces éléments étaient indispensables, de manière à permettre le déploiement sur le terrain de fonctionnaires ayant acquis et maîtrisé les notions de base nécessaires à l'exécution des missions de la Police, avec professionnalisme et dans le strict respect des principes déontologiques liés à ce métier.

5. Selon une estimation initiale de l'Inspection Générale de la PNC lors de la conception du projet, 2067 policiers ayant servi dans les rangs des groupes armés CNDP, PARECO et Mai-Mai devaient être intégrés dans la Police Nationale Congolaise. Compte tenu du caractère hétéroclite des personnels devant être intégrés, une mise à niveau de ces personnels de police a été estimée nécessaire.
  6. En même temps, il est essentiel que le désengagement des groupes armés, ainsi que le retrait des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) des zones stratégiques, soit synchronisé avec le déploiement des autorités civiles, en commençant par la PNC. Dans ce cadre, le déploiement de 1500 personnels de la Police d'Intervention Rapide (PIR) était prévu à la base du projet. Pour assurer le professionnalisme de ces unités, ainsi que leur capacité à faire face aux problèmes considérables de sécurité dans ces zones, une formation de base s'est avérée indispensable. Cependant, à cause des retards dans le déploiement de la PIR, l'activité a été annulée et le budget a été réaffecté dans d'autres activités du projet et notamment dans la construction d'un centre de formation.
  7. Concernant la formation des intégrés, la proposition initiale de UNPOL prévoyait une formation de 30 jours suivie d'un autre module de 30 jours pour les éléments les plus réceptifs. Cependant, les discussions menées entre UNPOL et la PNC depuis l'approbation du projet par le FCP ont abouti à la conclusion qu'afin d'assurer la durabilité des acquis et la pleine intégration des nouveaux éléments au sein de la PNC, un minimum de six mois de formation de base est nécessaire. Il a été retenu de réduire le nombre de stagiaires PNC intégrés de 1 500 à 300 afin de rester dans le budget disponible tout en dispensant six mois de formation.
  8. En outre, dans le cadre de la première phase du programme pour la Stabilisation de l'Est de la RDC, 780 éléments de la PNC devaient être déployés sur six axes stratégiques au Nord Kivu, au Sud Kivu et en Ituri. En attendant la construction des logements semi-durables prévus pour ces policiers et leurs familles, des camps temporaires ont été établis et une prime alimentaire devait leur être fournie aux éléments déployés. La fourniture de la prime alimentaire était initialement prévue pour six mois maximum.
  9. Une proposition pour une révision des résultats attendus a été soumise au Comité de Pilotage Conjoint du Fonds de Consolidation de la Paix (FCP). Le 10 juin 2011, le Comité de Pilotage Conjoint a adopté les modifications suivantes:
-

**Résultat 1: Soutien aux activités de formation au profit des policiers issus des groupes armés**

- 1.1 Construction à Mugunga dans le Nord Kivu d'un centre de formation semi-durable d'une capacité d'accueil de 300 policiers ;
- 1.2 Achat et livraison des équipements du centre
- 1.3 Identification et Sélection (screening) des policiers (UNPOL/PNC) ;
- 1.4 Alimentation du centre de formation à Mugunga durant une période de 6mois ;
- 1.5 Paiement des per diem aux formateurs,
- 1.6 Fourniture des services et de matériels nécessaires au fonctionnement du centre de formation durant la période de formation de base de 6 mois;

**Résultat 2: Soutien aux unités territoriales de la PNC déployées dans le cadre du projet Plan de Stabilisation de l'Est de la RDC**

- 2.1 Fourniture de rations alimentaires aux policiers déployés au Nord Kivu, Sud Kivu et en Ituri pendant 6 mois

10. Cofinancé par le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) et le Gouvernement du Canada (MAECI), le projet intitulé 'Soutien à la sélection, à la formation et au déploiement de la Police Nationale Congolaise (PNC)' apporte un appui au Gouvernement de la RDC dans l'optique de l'aider à respecter ses engagements vis-à-vis des groupes armés.

11. Le présent rapport annuel du MPTF (2011) soumis par l'UNOPS, rend compte de la mise en œuvre du projet, les progrès réalisés et les contraintes pendant la période allant de janvier à décembre 2011.

**I. OBJECTIFS**

12. Certains aspects de ce projet ont été modifiés à la demande d'UNPOL et de la PNC dans l'optique de l'adapter au contexte de l'Est de la RDC et aux attentes du Gouvernement Congolais. Le schéma initial du projet a été fortement modifié et les ambitions ont été revues à la baisse pour des raisons d'efficacité et de pérennisation des activités du projet. Mais de manière générale, le projet visait à renforcer les capacités de la Police Nationale Congolaise à travers la construction d'un centre de formation et la formation des éléments issus des groupes armés et leur déploiement sur les axes routiers prioritaires.

**II. RESSOURCES**

***II.1. Ressources financières:***

13. Le projet a deux types de financements : (1) la contribution du FCP a été reçue en totalité, ce qui a permis une meilleure budgétisation et un meilleur suivi de la gestion financière

---

du projet; (2) la contribution du Canada transite par le PNUD et l'utilisation se fait progressivement jusqu'à épuisement du montant total de la contribution. Le fait que les fonds aient été reçus deux mois après l'approbation du projet a entraîné un léger retard dans le démarrage des activités. Mais, de manière générale, aucun problème majeur n'a été relevé dans la gestion financière du projet. Les contributions sont les suivantes :

- Contribution FCP : 2, 190,000 USD
- Contribution MAECI : 881,843 USD
- Total des fonds disponibles : 3, 071, 843 USD

***Contribution FCP:***

- Construction du centre de formation de la police à Mugunga ;
- Formation et déploiement de 300 éléments issus des groupes ;
- Paiement de primes alimentaires pendant six mois aux éléments de la PNC déjà déployés sur les axes prioritaires.

***Contribution Canada (MAECI):***

- Construction du quartier administratif et de certaines infrastructures du centre de formation de Mugunga ;
- Opérationnalisation du centre à travers l'acquisition et l'installation des équipements et fournitures.

14. La proposition initiale d'UNPOL prévoyait une formation de 30 jours suivie d'un autre module de 30 jours pour les éléments les plus réceptifs. Cette option n'a pas été retenue car cela devait entraîner une augmentation du budget du projet. Toutes les modifications opérées sur le schéma initial du projet tenaient compte du budget disponible.

***II.2. Ressources humaines:***

15. Le projet emploie un ingénieur national chargé du suivi des activités, un financier, un chargé de la logistique, un ingénieur international et le Coordinateur Régional de l'UNOPS pour l'Est de la RDC. Etant donné que le projet s'intègre dans le cadre global du programme de stabilité mise en œuvre par l'UNOPS à l'Est de la RDC, le projet bénéficie aussi des services de plusieurs autres personnels qui sont payés par d'autres projets.

**III. GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME**

16. Un groupe de projet conjoint composé de représentants de l'Inspection Générale de la PNC, d'UNPOL et de l'UNOPS a été mis en place pour assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des activités. Ces membres se rencontrent régulièrement pour discuter de l'évolution du projet et pour donner des orientations sur des aspects précis de la mise en œuvre du projet.

---

Au niveau provincial, un groupe de travail conjoint a été établi à Goma pour coordonner le projet sur le terrain. C'est ce groupe qui a élaboré les plans initiaux soumis à l'Inspection Générale de la PNC en novembre 2010. Le suivi des activités au quotidien est assuré par les ingénieurs de l'UNOPS. La mise sur pied des comités de suivi au niveau provincial et au niveau national à Kinshasa a permis une meilleure coordination des activités du projet et une plus grande synergie d'action entre les partenaires de mise en œuvre. Mais, les multiples rencontres et modifications faites sur les plans initiaux ont entraîné d'importants retards dans la mise en œuvre du projet.

#### **IV. RESULTATS**

17. Les objectifs initiaux du projet étaient les suivants :

- Former 1500 policiers issus des groupes armés et dûment sélectionnés par UNPOL et la PNC en vue de leur intégration au sein de la PNC et du redéploiement de 300 de ces éléments dans une phase pilote ;
- Former 1500 éléments de la PIR destinés à être déployés dans les zones de désengagement des groupes armés ainsi que dans les zones de retrait progressif des FARDC ;
- Soutenir 780 éléments de la PNC déjà déployés ou devant être déployés dans les zones prioritaires identifiées par le programme STAREC/ISSSS à travers le paiement de primes alimentaires.

18. Suite aux discussions entre UNPOL, PNC et UNOPS, l'Inspecteur Général de la PNC avait demandé que des modifications soient apportées au projet. La note explicative dans laquelle les changements sont formellement consignés est attachée en annexe 1.

A la demande de la PNC, les objectifs du projet ont été revus comme suit :

- Renforcer les capacités de la Police Nationale Congolaise (PNC) à travers la construction du centre de formation de Mugunga, la formation et le déploiement de 300 policiers issus des groupes armés ;
- Soutenir les unités territoriales de la PNC déployées dans le cadre du Programme STAREC/ISSSS à travers le paiement de primes alimentaires pendant six mois aux éléments de la PNC déjà déployés sur les axes prioritaires.

19. De manière spécifique, il s'agissait de construire et d'équiper le centre de formation de la PNC de Mugunga, de former 300 éléments sélectionnés à travers le Nord Kivu et de payer les primes alimentaires aux policiers déjà déployés sur certains axes routiers au Nord Kivu, Sud Kivu et dans l'Ituri.

---

### **Les résultats suivants ont été atteints au 31 décembre 2011 :**

20. La construction du centre de formation de la PNC de Mugunga est presque achevée. Le gros œuvre a été réalisé et les entreprises indiquent que les travaux de finitions seront achevés pendant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2012. Au départ, les différents bâtiments devaient être construits de façon semi durable, c'est-à-dire la fondation en moellons avec un soubassement composé d'un mur de 0.9 m de haut supplanté par un mur de planches. Cette option a été délaissée par l'UNOPS qui a opté pour une structure définitive tout en restant dans les limites du budget disponible.
21. Le paiement de primes alimentaires pendant aux éléments de la PNC déjà déployés sur les axes prioritaires a été effectué pour 300 déployés du NK et 30 déployés de l'Ituri sur 6 mois (sept 10 – février 11). Aucune liste n'a été reçue de la PNC pour Sud Kivu. Cette opération a pris fin.

### **Les partenaires de mise en œuvre :**

22. Le projet est mis en œuvre par l'UNOPS, la MONUSCO (UNPOL) et l'Inspection Générale de la PNC. Les rôles et les responsabilités des différents partenaires sont clairement définis.

### **PNC/UNPOL**

23. L'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise assure la coordination des activités à travers la cellule technique PNC/UNPOL qui est chargée de conceptualiser le processus de formation et de déploiement et de suivre la mise en œuvre des activités du projet. De manière spécifique, la cellule technique a apporté un appui technique dans la préparation des plans du centre de formation, dans la sélection et la formation des formateurs, dans la sélection des apprenants, et dans la sélection des modules de formation.

### **UNOPS**

24. L'UNOPS est chargé de la construction du centre de formation, d'assurer la logistique pendant les six mois de formation et d'assurer l'achat et l'installation des équipements en tenant compte de toutes les spécifications techniques émises par l'Inspection Générale de la PNC et la MONUSCO(UNPOL).

### **Contraintes majeures :**

25. Les multiples modifications apportées au projet ont certes permis d'adapter les objectifs du projet aux attentes de la PNC et au contexte de l'Est de la RDC, mais elles ont entraîné des retards importants dans l'exécution des travaux. Entre novembre 2010 et février 2011, les
-

plans de construction des bâtiments envoyés à l'Inspection Générale de la PNC à Kinshasa ont été bloqués. Aussi, les objectifs et les modalités du déploiement ont fluctué en fonction de la situation sécuritaire sur le terrain et de considérations politiques. Ces fluctuations et incertitudes ont eu un impact négatif sur l'exécution du projet.

26. Le site de Mugunga acquis pour le centre de formation est constitué de roches de larve, ce qui a nécessité un travail intense de nivellement du sol avant l'implantation des bâtiments.
  
  27. En dépit de ces contraintes, le projet avance vers l'attente de ces objectifs. Une fois achevé, le centre de formation sera un cadre idéal pour la formation non seulement des 300 policiers prévus mais aussi pour le recyclage et la formation de plusieurs autres policiers dans l'avenir. Le centre a pour vocation de devenir un cadre de référence en matière de formation des policiers à l'Est de la RDC. Mais, pour que ce vœu devienne une réalité, il est impératif que le Gouvernement Congolais s'approprie véritablement le centre de formation et le projet en général. Cette appropriation se fera à travers une plus forte implication des autorités de la PNC dans le fonctionnement du centre et une mobilisation efficace des ressources financières et humaines nécessaires pour son fonctionnement et son extension. L'entretien des infrastructures construites sera un défi majeur et si l'Etat ne s'y investit, alors, le centre aura très peu de chance de devenir ce cadre de référence en matière de formation des policiers.
-

## V. FUTUR PLAN DE TRAVAIL (2012)

Plan de Travail Annuel 2012									
Résultat attendu	Objectif	Délais				Plan d'action	Budget	Person Resp	Sources de Vérification
		Q1	Q2	Q3	Q4				
<b>Résultat1.</b> La construction du centre de formation de la PNC de Mugunga est achevée et le centre est opérationnel	Finaliser la construction du centre et le rendre opérationnel	X				Achever les travaux de finitions, équiper le centre et le remettre à la PNC	\$267,518	C. Hessou	-Lettre de remise définitive du centre -Liste des équipements
<b>Résultat 2</b> Les 300 policiers issus des groupes armés sont formés et déployés	Former les 300 policiers issus des groupes armés au centre de formation de Mugunga et assurer leur déploiement	X	X	X		Fournir la logistique pendant les six premiers mois de fonctionnement du centre	\$798,120	G. Brochu	- Factures -Registres de fonctionnement

## VI. EVALUATION EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Indicateurs de performance	Indicateurs de référence	Indicateurs cibles	Objectifs/ Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de verification	Commentaires éventuels
<b>Résultat 1:</b> Les capacités de la Police Nationale Congolaise (PNC) sont renforcées à travers la construction du centre de formation de Mugunga, la formation et le déploiement de 300 policiers issus des groupes armés							
<b>Résultat 1.1</b> Le centre de formation de Mugunga est construit et opérationnel	Indicateur 1.1.1  Centre de formation construit	Un centre de formation semi-durable	Un centre de formation semi-durable	Un centre de formation durable	Au départ, les différents bâtiments devaient être construits de façon semi durable, c'est-à-dire la fondation en moellons avec un soubassement composé d'un mur de 0.9 m de haut supplanté par un mur de planches. Cette option a été délaissée par l'UNOPS qui a opté pour une structure définitive tout en restant dans les limites du budget disponible	-Contrats avec les entreprises -Lettre de remise provisoire	-La capacité a été diminuée à 300 hommes suite aux modifications demandées par l'Inspection Générale de la PNC
	Indicateur 1.1.2  Le centre de formation est opérationnel		Equipements achetés	La liste des équipements		Liste des équipements	La liste des équipements du centre a été élaborée et partagé avec la PNC et UNPOL.

							L'acquisition des équipements se fera avant la fin des travaux de construction
	Indicateur 1.1.3 300 policiers issus des groupes armés sont formés pendant six mois et ensuite déployés	Plus de 700 policiers étaient visés dans le processus	300 policiers formés et déployés	La processus de sélection des 300 policiers est en cours et va s'achever en début d'année 2012. Les tests pour le recrutement des formateurs sont en cours. La formation des formateurs se tiendra au 1 <sup>er</sup> trimestre 2012		-Liste des 300 policiers sélectionnés -Liste des formateurs	
<p><b>Résultat 2:</b> Les unités territoriales de la PNC déployées dans le cadre du Programme STAREC/ISSSS sont soutenues à travers le paiement de primes alimentaires pendant 6 mois aux éléments de la PNC déjà déployés sur les axes prioritaires.</p>							
<b>Résultat 2.1</b> Les primes alimentaires sont données aux policiers déployés dans le Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri	Indicateur 2.1.1 Primes alimentaires données aux policiers déployés	Plus de 700 policiers étaient visés dans le processus	Plus de 700 policiers	Paiement de primes alimentaires à 300 déployés du NK et 30 déployés de l'Ituri sur 6 mois (sept 10 – février 11). Aucune liste n'a été reçue de la PNC pour le Sud Kivu		Fiche de décharge des primes	Le Sud Kivu n'a présenté aucune liste de déployés et par conséquent, aucune prime n'a été payé dans cette province.

**Liste des acronymes:**

UNPOL: United Nations Police

UNOPS: United Nations Office for Project Services

PNC: Police Nationale Congolaise

PIR: Police d'Intervention Rapide.

CNDP : Congres National pour la Défense du Peuple

STAREC : Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des Conflits armés

ISSSS : Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation de l'Est de la RDC

FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo

MAECI : Affaires étrangères et Commerce international Canada

PARECO : Patriotes Résistants Congolais

**Annexes :**

**Annexe 1 :** Lettre d'approbation des plans du centre, plans approuvés et note explicative sur les changements apportés au projet

**Annexe 2 :** Procès verbal réunion Conseil d'Administration du FCP

**Annexe 3 :** Photos du projet

Kinshasa, le 23 MAR 2011

N° 0417...../PNC/IG/COMDT/2011



INSPECTION GENERALE  
COMMANDEMENT  
0899985395  
Email : inspngenpnc@yahoo.fr

TRANSMIS copie pour information à :

- ✓ - Monsieur le Directeur et Représentant de l'UNOPS ;  
à KINSHASA / GOMBE

V/Ref : GP/Adm/NP/00036/011  
Du 16 mars 2011.

**Objet : Approbation des plans  
et accord de mise  
en œuvre.**

**A Monsieur le Point Focal de la Police  
Nationale Congolaise au sein du  
Groupe Projet  
à KINSHASA / LINGWALA**

Monsieur le Point Focal,

Faisant suite à votre lettre référencée en marge, relative au projet de construction du Centre d'Instruction de la Police Nationale Congolaise au Nord-Kivu (MUGUNGA), j'approuve ces plans et vous exhorte à cet effet, d'aller de l'avant.

Par voie de conséquence, je marque mon accord de principe pour l'exécution de ce projet dans le strict respect de la durée de la réalisation convenue.

Veillez croire, Monsieur le Point Focal, en l'expression de mes sentiments patriotiques.

**L'Inspecteur Général de la Police  
Nationale Congolaise Ad Intérim**

**BISENGIMU**  
Inspecteur Division Point



AR

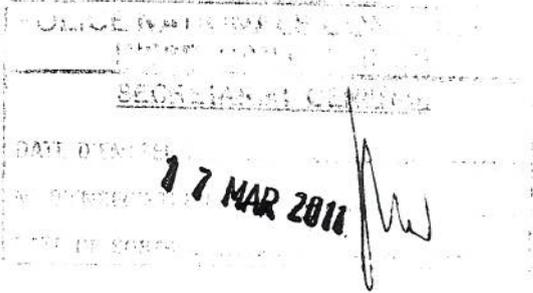


## GRUPE PROJET

Projet IIS RRM 2008/020 331

Sous la supervision générale de l'Inspecteur Général de la PNC

Kinshasa, le 16 MARS 2011



**A Monsieur l'Inspecteur Général ai  
Police Nationale Congolaise  
Kinshasa-Lingwala**

Réf.: GP/Adm/NP/ 00036/011

**Objet : Projet « Soutien à la formation et au déploiement de la PNC »**

***Soumission de la note explicative et proposition de plan pour approbation***

Monsieur l'Inspecteur Général,

Nous avons l'honneur de venir auprès de votre personnalité pour soumettre la note explicative relative au projet susvisé ainsi que la proposition des plans du centre devant accueillir cette formation au Nord-Kivu (Mugunga) pour votre approbation.

Conformément à la recommandation que vous nous avez faite en date du 10 février 2011 en rapport avec ce projet, au regard de l'expiration de la période de validité du financement et des contraintes budgétaires évoquées par l'agence d'exécution de ce projet qui est UNOPS, nous sollicitons obtenir officiellement votre avis favorable afin du démarrage effectif du projet.

Veillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur Général, nos meilleures salutations.

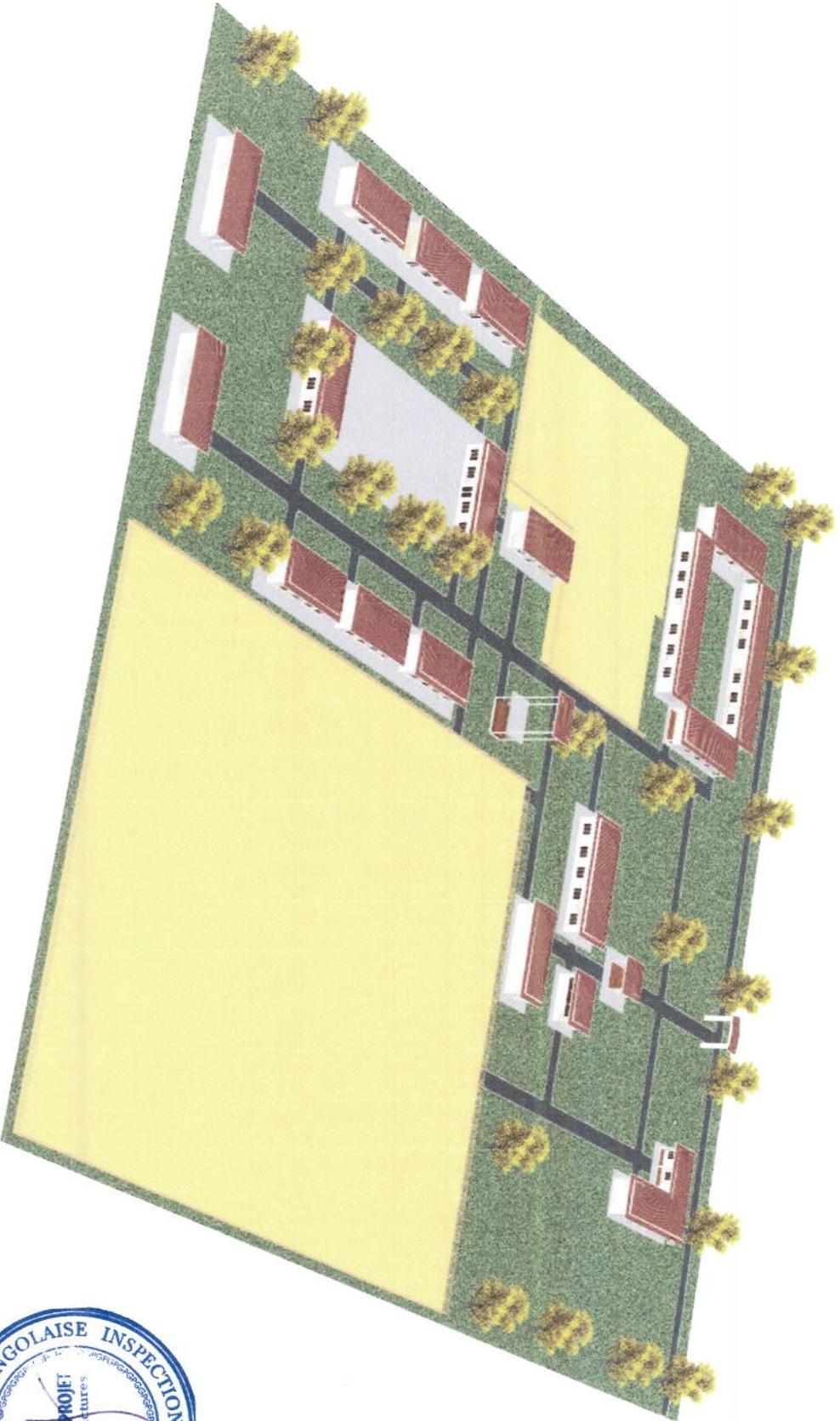
François MUGABO KAN

Inspecteur en Chef

Point Focal /PNC au sein du Groupe Projet



**PLANS DES MASSES CI MUGUNGA  
GOMA**



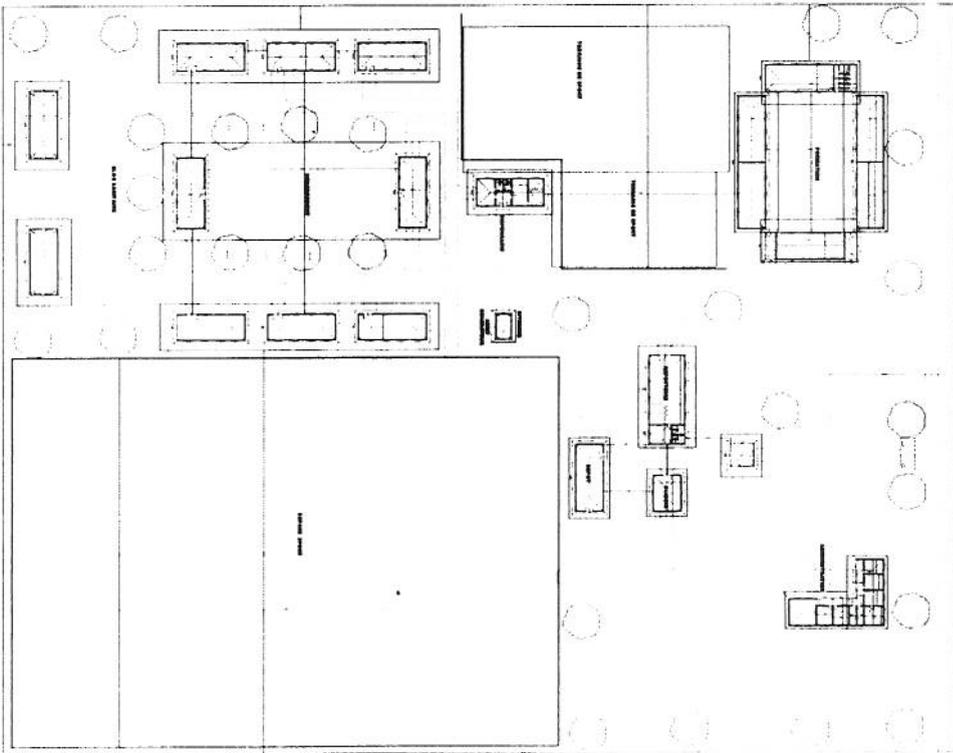
**PERSPECTIVE**



**GROUPE PROJET INFRAS  
PNC/IG**

*Handwritten signature or initials, possibly 'P. S. 14'.*

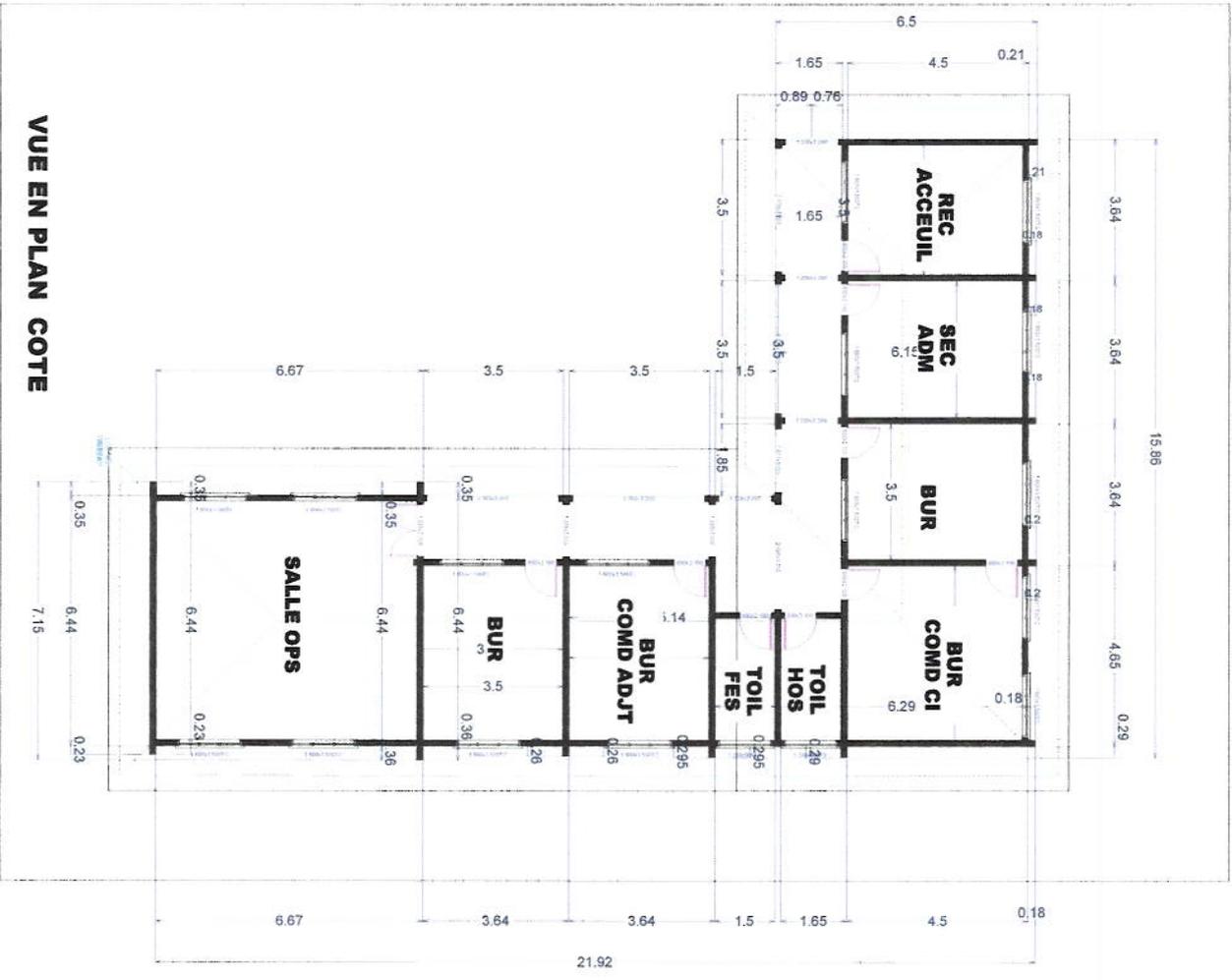
PLAN DES MASSES CI MUGUNGA/ GOMA



GROUPE PROJET INFRAAS  
PNC/IG

Handwritten signature and date: 28/04/14

**BLOC ADMINISTRATIF**

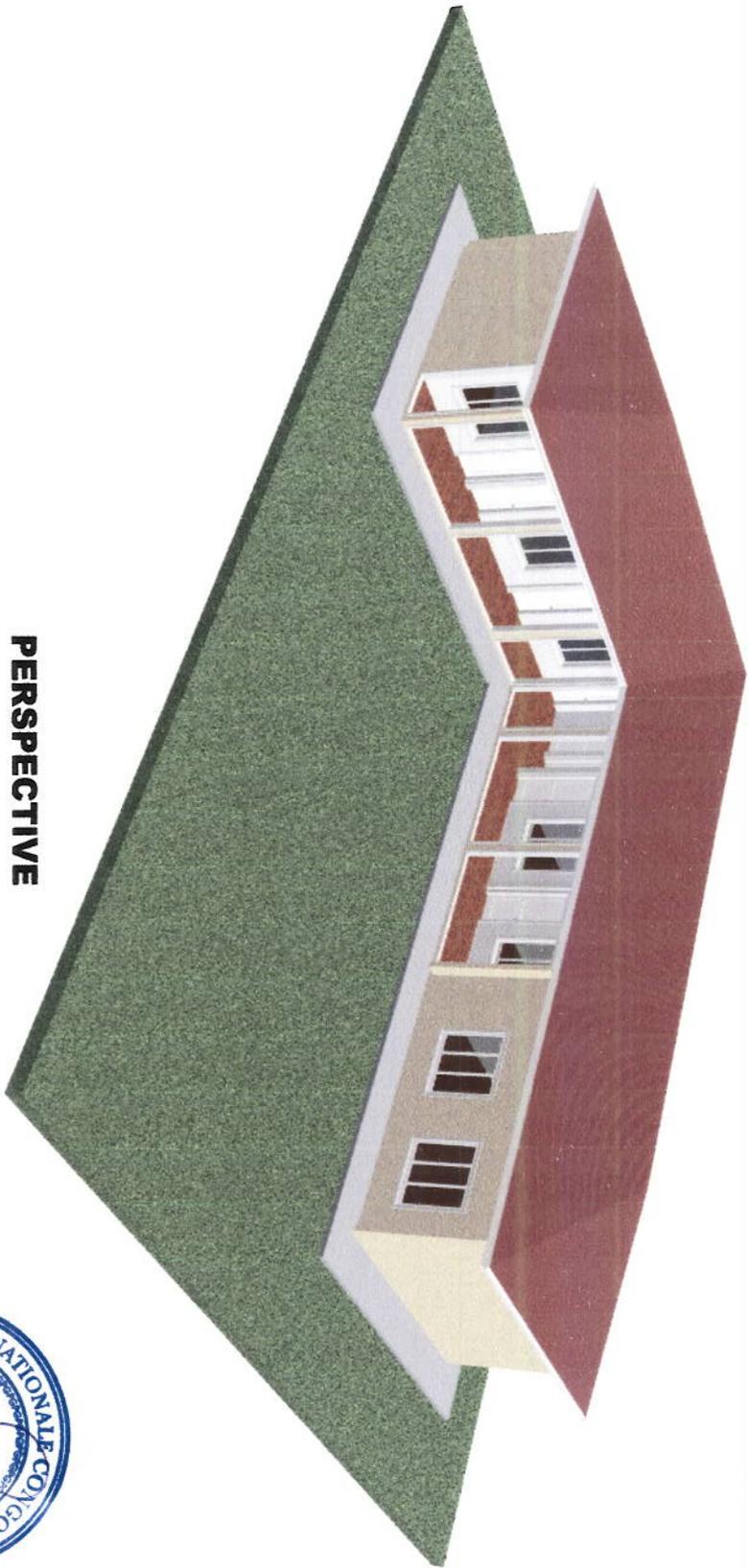


**VUE EN PLAN COTE**



**GROUPE PROJET  
INFRAS/PNC IG**

*Signature*



**PERSPECTIVE**



**GROUPE PROJET INFRA  
PNC / IG**

*S. P. 1/14*

## NOTE EXPLICATIVE

**SUJET:** SOUTIEN A LA FORMATION ET AU DEPLOIEMENT DE LA PNC

**Date:** 10/02/2011

### I. Historique du Projet

Le projet Soutien à la sélection, à la Formation et au Déploiement de la Police Nationale Congolaise (PNC) et à la mise en œuvre du Plan de Déploiement de la Police d'Intervention Rapide (PIR) au Nord et au Sud Kivu a été approuvé par le comité de financement du Fonds pour la Consolidation de la Paix (FCP) en Juin 2010. Les objectifs visés par le projet ont compris:

1. La formation de 1500 policiers issus des groupes armés et dûment sélectionnés par UNPOL et la PNC en vue de leur intégration au sein de la PNC et du redéploiement de 300 de ces éléments dans une phase pilote.
2. La Formation des 1500 éléments de la PIR destinés à être déployés dans les zones de désengagement des groupes armés ainsi que dans les zones de retrait progressif des FARDC.
3. L'appui à 780 éléments de la PNC déjà déployés ou devant être déployés incessamment dans les zones prioritaires identifiées par le programme STAREC/ISSSS.

Dès la réception des fonds, l'équipe de l'UNOPS en partenariat avec UNPOL et la PNC a débuté les activités préparatoires pour les différentes composantes, notamment le paiement des primes aux éléments de la PNC déployés sur les axes stratégiques dans le Nord Kivu et le territoire de l'Ituri au 3ème trimestre de l'année 2010. En même temps, un groupe technique conjoint a été constitué en vue d'élaborer les plans techniques pour la construction d'un centre de formation temporaire qui facilitera l'organisation des formations envisagées dans l'objectif 1 du projet. Les plans de masse et les dossiers d'appels d'offres pour l'érection dudit centre temporaire ont été soumis à l'Inspection Générale de la PNC en Octobre 2010 afin de recueillir les éventuelles corrections et recommandations émises par le Groupe Projet.

En Novembre 2010, une réunion a eu lieu à l'Inspection Générale de la PNC au cours de laquelle il a été particulièrement débattu du projet. A cette occasion, l'Inspecteur Général de la PNC a insisté sur la nécessité de conceptualiser de nouveau le projet en envisageant cette fois une durée de formation de base de 6 mois. A l'issue de cette discussion, un groupe technique ad hoc composé des représentants de l'UNOPS à Kinshasa, du Groupe Projet de la PNC et de UNPOL a été mis en place en vue d'analyser les différentes options possibles et d'émettre des recommandations à l'attention de l'Inspecteur Général.

Il ressort des analyses effectuées par ce groupe technique, les conclusions suivantes :

Primo, tous les centres de formation existant seront occupés à court terme. L'option de recourir à un centre de formation existant et disponible est donc à exclure

Secundo, les plans techniques élaborés par le groupe technique conjoint de Goma ont été évalués par rapport aux infrastructures jugées essentielles pour le bon fonctionnement d'un centre de formation. A cet égard, Le groupe technique ad hoc a constaté que le plan de masse préparé ne prévoit pas de locaux pour l'administration ni de salles de classes ni de terrain à l'extérieur. Ce qui ne permettra pas au centre d'être opérationnel.

Le groupe technique a relevé spécifiquement les éléments ci-dessous comme n'ayant pas été pris en compte dans les plans techniques examinés :

- Bureau pour le commandement et l'administration du centre
- Bureau pour les formateurs
- Hébergement des Formateurs
- Infirmerie
- Champs de Sport
- Champs de Tir
- Champs d'obstacle
- salles de classes supplémentaires

Tertio, il découle de l'analyse du budget approuvé que celui-ci n'as pas pris en compte les éléments suivants:

- Équipements de formation non didactiques et spécifiques à la police.
- Primes et rations alimentaires pour 20 Encadreurs
- Primes et rations alimentaires pour 5 infirmiers
- Équipement d'hébergement pour 5 infirmiers
- Équipements et médicaments pour l'infirmerie

L'analyse budgétaire a aussi relevé que la formation des éléments de la PIR ainsi que l'achat des équipements de base pour 300 éléments de la PNC déployés dans le Haut Uélé prévus n'étaient plus viables. De ce fait, les fonds initialement destinés à la mise en œuvre de ces activités dans le budget approuvé peuvent être alloués à d'autres activités.

Quarto, en se référant à la formation organisée au centre de formation de Kapalata avec le financement de JICA, il semble que les coûts unitaires des vivres destinés aux élèves-policiers, tels que prévus dans les devis, seront insuffisants pour leur assurer une alimentation quotidienne de base durant leur formation.

## **II. Options à considerer**

A la suite des discussions, les deux options suivantes ont été levées :

1. La construction des infrastructures semi-durables d'une capacité d'hébergement de 320 personnes et l'érection de 4 tentes militaires supplémentaires d'une capacité d'accueil de 200 personnes. Cela, en vue de ramener la capacité d'hébergement total du centre à 500 élèves-policiers. La capacité d'accueil total des salles de classes demeurera toutefois de 300 personnes. Il incombera au commandement du centre de gérer les horaires afin d'y assurer une bonne rotation des élèves-policiers.

Même en adoptant cette option, les frais de fonctionnement (et les équipements pour 500 élèves) tels que prévus dans le budget disponible ne permettront la dispense de la formation que pour une durée réduite. D'après discussions avec le Colonel Kyana, responsable de la formation et consultation avec UNPOL les partenaires ont rejeté cette option, la jugeant non-viable.

2. La construction des bâtiments semi-durables d'une capacité d'hébergement de 320 personnes et des salles de classes d'une capacité d'accueil de 300 élèves-policiers avec toutes les infrastructures nécessaires pour assurer un bon fonctionnement du centre pendant 6mois.

### III. Conclusion

Conformément à la décision de l'Inspecteur Général de placer le projet dans le contexte globale de la reforme de la PNC, la formation sera dispensée pendant 6 mois. Le projet maintient l'objectif global de former 1 500 éléments de la PNC issus des groupes armés et intégrés. Cependant, seule la première phase d'activités pourra être financée avec les fonds mis à la disposition du projet par le FCP.

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement du centre pendant la période de formation sans affecter le budget global disponible, un centre semi-durable sera érigé sur le site de MUGUNGA dans la province de Nord Kivu

Il aura une capacité d'hébergement de 320 personnes dont 300 élèves et 20 formateurs et disposera des salles de classe d'une capacité d'accueil total de 300 élèves-policiers.

Cela permettra d'assurer des conditions décentes de formation et d'hébergement aux élèves-policiers et à leurs formateurs et le bon fonctionnement général du centre de formation pendant 6 mois.

Considérant que le centre de formation aura une durabilité de plusieurs années, la mobilisation des ressources pour les phases suivantes peut aussi commencer pendant la première phase de formation.

La PNC aura la responsabilité d'identifier et d'acquérir un espace près du centre de MUGUNGA où pourrait être établi un champ de tir. Cette responsabilité incombera à la PNC qui devra identifier et proposer les différentes options possibles et faisables.

Membres	Noms et Titre	Signature et Date
Pour le GROUPE INFRAS/ PNC IG	François MUGUNGA KARUYA Point Focal PNC	
Pour l'UNOPS	Sonya Varga Specialiste de Programme	
Pour UNPOL	Po Colonel Namadon Gungu Planning Officer	 14/03/14



## **Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Fonds pour la Stabilisation et le Relèvement ainsi que du Fonds pour la Consolidation de la PAIX**

En date du 10 juin 2011, à 10 heures, dans la salle de réunion du Ministère de l'Intérieur et Sécurité à Kinshasa, s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration du Fonds pour la Stabilisation et le Relèvement ainsi que du Fonds pour la Consolidation de la PAIX ; co-présidée par **SEM Adolphe LUMANU MULENDA BWANA N'SEFU**, Vice-premier Ministre et Ministre de l'Intérieur et Sécurité et, **Monsieur Fidel SARASORO**, RASGNU.

### **1. Etaient présents :**

- SEM Norbert BASENGEZI KATTITIMA, Ministre de l'Agriculture,
- Monsieur CISSY GELENGE, Représentant du Ministre du Plan,
- Mme HELENA BADAGARD, Représentante de l'Ambassadeur de la Suède,
- Monsieur HANGI BININI, Coordonnateur Interprovincial du STAREC
- Abbé Apollinaire MALUMALU, animateur de la Mobilisation des ressources et d'appui aux projets STAREC,
- Monsieur Pierre BARDOUX, ISSSS,
- Monsieur Pascal TUTU SALUMU le Gouverneur de Province du Maniema,
- Monsieur BISENGIMANA, Inspecteur Général de la Police Nationale Congolaise,
- Les Invités de la MONUSCO, OIM, UNOPS, UNPOL, FAO et PNUD.

### **2. Ordre du jour :**

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour à savoir, la soumission (pour approbation) au Conseil d'Administration du programme STAREC/ISSSS les projets ci-dessous :

- Projet de relèvement et de relance économique dans la Province du Maniema, proposé par la FAO et le PNUD ; pour un montant de 4 millions USD ;
- Projet d'appui à la bio-économie intégrée au Sud-Kivu, proposé par le PNUD en coopération avec le Ministère de l'Agriculture ; pour un montant total de 770.000 USD ;
- L'amendement de deux documents de projets en appui à l'Administration Publique et à la Police Nationale Congolaise.

### 3. Déroulement :

- Après l'ouverture de la séance par SEM le Vice-premier Ministre, ce dernier a accordé la parole à Monsieur SARASSORO pour prononcer le mot de bienvenu aux membres.
- Reprenant la parole, SEM le Vice-premier Ministre a présenté la matière inscrite à l'ordre du jour et par la suite, il a invité le Coordonnateur Interprovincial du STAREC de procéder à la présentation descriptive des projets faisant l'objet du jour.
- Le Coordonnateur Interprovincial a à son tour, demandé aux Experts du PNUD et de l'UNOPS, en qualité de promoteurs desdits projets en question, de faire une brève présentation sur ces projets inscrits à l'ordre du jour.

### Conclusion :

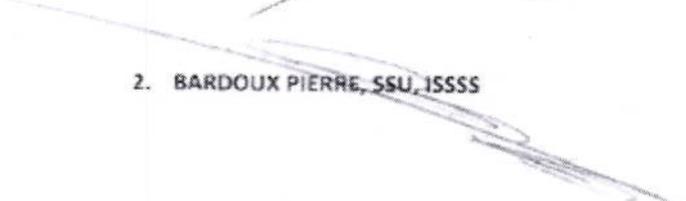
- Après les exposés par les Experts du PNUD et de l'UNOPS portés sur la « description des projets » suivi des questions de clarification, le **Conseil d'Administration du Fonds pour la Stabilisation et le Relèvement ainsi que du Fonds pour la Consolidation de la PAIX** a accepté et approuvé l'ensemble des projets soumis à l'unanimité.
- Pour sanctionner cette approbation, SEM Adolphe LUMANU, Vice-Premier Ministre et Monsieur Fidel SARASSORO, RASNU ont immédiatement apposé leurs signatures sur les Fiches des ces projets.

Commencée à 10h00, la réunion est terminée à 11h20.

1. HANGI BININI, Coordonnateur Interprovincial du STAREC



2. BARDOUX PIERRE, SSU, ISSSS



### Annexe 3: Photos du projet



Bâtiments en finition du centre de formation de Mugunga. décembre 2011



Salles de formation en construction, décembre 2011



Travaux de finitions en cours sur les bâtiments



Vue partielle du centre, décembre 2011